

2019-3

SŒURS DE SAINTE-CROIX

RÉGION D'HAÏTI

De 1953 à nos jours...

Faire œuvre d'éducation libératrice en Haïti...

Une aventure d'amour... entre ombres et lumières...

Kesta Occident, c.s.c.

38e Conférence Annuelle de l'Association de l'Histoire Sainte-Croix

Ottawa – 31 mai 2019

Une mission née d'un appel... d'un vœu...

d'une expérience de résurrection... d'une promesse tenue...

« *Si nos sœurs reviennent saines et sauvées du camp de concentration, je vous promets d'envoyer des sœurs en Haïti* ». Telle était la réponse de la supérieure générale, Mère Marie de Sainte-Maximilienne, Luména Lizotte (1940-1951), à l'Évêque du Cap-Haïtien, Monseigneur Albert François Cousineau, CSC. Ce dernier lui avait demandé d'envoyer des religieuses en Haïti aux côtés des religieux de Sainte-Croix, rendus dans le diocèse en 1944, suivis par les Marianites de Sainte-Croix en septembre 1950. Ces dernières étaient venues de France pour appuyer les confrères Sainte-Croix au Collège Notre-Dame du Perpétuel-Secours au Cap-Haïtien.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, quatre de nos sœurs, Madeleine Saint-Arnaud (S. M. Madeleine Barat), Simone Bastien (S. M. Anne-Céline), Lucille Latour (S. M. Alphonse de Liguori) et Marcella (Shanti) Lalande (S. M. Gustave) furent prisonnières aux Philippines. En route vers le Bengale, leur bateau fut immobilisé à Manille suite au raid japonais à Pearl Harbour le 7 décembre 1941. D'abord accueillies par les Sœurs de l'Immaculé Conception, leur situation devint plus tragique le 7 juillet 1944 lorsqu'elles furent amenées dans un camp de concentration. Toutes les prières de la congrégation attendaient leur retour, les confiant au Dieu de la lumière, capable de vaincre toute l'épaisseur des ténèbres du monde. Et l'espérance n'a pas déçu... Nos quatre sœurs sont revenues, saines et sauvées, au Québec, un beau matin de printemps, le 11 mai 1945. Il a fallu, toutefois, que le 12 juillet 1951, Monseigneur Cousineau réitère sa demande à la nouvelle Supérieure générale, Mère Marie de Sainte-Rose, Émilie Sauriol, (1951-1960) et attende deux autres années pour qu'Haïti accueille nos premières compagnes.

Au bout d'une journée de voyage, avec escale à New York et à San Juan, Puerto Rico, Sœur Flore Vincent (Vincent-de-Sienne), Juliette Beauchemin (Albert-Martyr) et Simone Béland (Agnès-du-Bon-Pasteur) arrivèrent à Port-au-Prince le 3 octobre 1953. Le 8 octobre, elles se rendirent dans leur première mission au Borgne, petite ville côtière du Nord d'Haïti. Elles y furent rejointes le 25 octobre, par Sœur Bertha Richard

(Marie-Dolorosa) qui elle, avait voyagé en bateau, afin de pouvoir rapporter avec elle quelques trésors de notre héritage qui devaient marquer l'identité Sainte-Croix de la nouvelle fondation.

Permettez-moi de faire mémoire de la belle solidarité qui nous ouvrit les portes d'Haïti. Un Père de Sainte-Croix, le Père Roland Lamy, alors Curé du Borgne, accueillit nos consœurs à l'aéroport. Les Filles de Marie de Paridaens, congrégation belge, les hébergèrent à leur résidence du Bel-Air à Port-au-Prince. Elles furent reçues par le Président de la République, Son excellence Paul-Eugène Magloire, ainsi que par le Ministre des Cultes, le Ministre de l'Éducation et le Ministre de la Santé. C'était le temps de la grande porte et du tapis rouge... Au Cap-Haïtien, les Missionnaires de l'Immaculée Conception les attendaient chez elles, à leur résidence de l'École Normale. Quant aux Sœurs Marianites de Sainte-Croix qui nous avaient devancées depuis 1950, elles avaient donné leur contribution de sœurs dans la préparation de la maison qui allait héberger nos pionnières en terre haïtienne. Somme toute, rien n'avait été ménagé pour le cocktail de bienvenue...*Quatre semences jetées en terre haïtienne... pour une fécondité de congrégation...*

Toute mission hors-frontières est une histoire d'audace et de confiance en la Providence. Partir d'un pays tempéré où la neige et le froid sont à demeure, une bonne partie de l'année, pour un pays de soleil où l'hiver du bord de mer s'installe au plus froid dans les 25°C... partir de grandes étendues de terres le plus souvent plates pour une petite portion d'île de 27.750 kilomètres carrés, aux trois-quarts montagneuse... partir d'un pays où les libertés individuelles sont souveraines pour voir naître une dictature féroce, celle des Duvalier, qui aura duré 28 ans pour laisser derrière elle un pays affaibli, appauvri, chaotique et ingouvernable... tels sont là quelques-uns des paradoxes portés par celles qui ont été envoyées pour « évangéliser » le peuple d'Haïti, comme on disait autrefois. Cette évangélisation a tout de suite pris visage de proximité, d'amitié, de partage des souffrances et des préoccupations du peuple; elle a pris, pour quelques bonnes années, visage d'indignation, d'insoumission, de refus du statu quo et de dénonciation en quête d'un « autrement ». Ce qui nous a fait connaître certainement quelques passages nuageux et des soubresauts, à certaines périodes de notre histoire.

Je veux juste vous rappeler, par souci d'honnêteté, qu'en essayant de faire mémoire historique, je ne suis pas neutre. Tout en restant dans les faits objectifs, j'ai certainement mes propres lunettes et ma propre analyse à partir de mon être situé et de mes options personnelles. J'ai vécu 51 années de ces 66 ans comme témoin et actrice engagée avec mes sœurs, dans le façonnement de cette portion Sainte-Croix, selon les appels du Dieu de notre histoire.

Mon oui à cet exercice historique n'est pas non plus désintéressé. À travers le temps, plusieurs générations se sont succédé. J'ai remarqué, qu'à l'image du pays, l'histoire n'est pas transmise et nous souffrons même d'amnésie. L'histoire s'est réduite à une peau de chagrin, à des anecdotes et à des condamnations sans analyse et bien entendu, sans engagement réel et sans proposition d'alternative. Cette recherche se veut une petite contribution à ce déficit de mémoire. Toutefois, il y a, en ce sens, deux initiatives heureuses qui nous aideront à éclairer notre avenir de toutes les lumières et ombres de notre passé. Il s'agit de l'Histoire de la Région d'Haïti que Francine Sabourin, une coopérante québécoise qui a travaillé en Haïti, à plusieurs reprises, est en train d'écrire, avec l'appui de Sœur Monique Saint-Germain, à notre demande. Il y a également cette belle initiative de l'animatrice régionale actuelle, Sœur Willnette Pierre et de son équipe, qui, à chaque rencontre régionale demande à l'une ou l'autre de nous, de présenter une de nos missions où elle aurait travaillé pour un certain temps.

Pour vous faciliter l'entrée dans ce pèlerinage Sainte-Croix en Haïti qui dure déjà depuis 66 ans, j'en ferai une histoire en 3 périodes, même si cette démarcation n'est que pédagogique.

1. **Les trente (30) premières années : de la fondation en 1953 jusqu'à l'option pour le développement communautaire et les communautés de base (Chapitre de 1984)**, une période de déploiement de la vision éducative Sainte-Croix dans le Nord suivi d'une période de questionnement;
2. **Les quinze (15) prochaines années : du Chapitre de 1984 à la période de mise en œuvre de l'évaluation de Franklin Midy (1989-1999)**, une période de recherche et de proposition d'un autrement;

3. **Les vingt (20) dernières années : de la fin de la mise en œuvre de cette évaluation en 1999 jusqu'à aujourd'hui (2019)**, une période de consolidation et de nouveaux questionnements.

1

De 1953 à 1984

Déploiement de la vision éducative Sainte-Croix dans le Nord d'Haïti

Entre 1953 et 1984, presque toutes les missions Sainte-Croix existantes en Haïti étaient fondées. La première visite de la supérieure générale d'alors, Sœur Marie de Sainte-Rose, en 1955, avait pour but d'établir les priorités pour le déploiement de Sainte-Croix dans ce pays. Notre insertion s'est caractérisée par une option claire pour l'éducation formelle auprès des jeunes, des enfants et aussi des adultes. **Au cours de ces 30 premières années, nous avons ou pris la relève d'une autre congrégation ou collaboré avec d'autres institutions ecclésiales ou fondé nos propres œuvres et ouvert nos propres résidences communautaires :**

1. L'École primaire Sainte-Rose-de-Lima du Borgne en 1953 où nous avons remplacé les Filles de la Sagesse;
2. Le Collège Regina Assumpta, collège secondaire pour jeunes filles au Cap-Haïtien (1958) dont l'annexe a été construite en 1975; quand il fut fondé, en 1958, il était le premier collège féminin de la ville, à côté de trois écoles de brevet élémentaire pour jeunes filles (avec trois ans de formation après le certificat d'études primaires) et quelques institutions mixtes comme le Lycée Philippe Guerrier (école secondaire publique mixte où les jeunes filles étaient minoritaires);
3. L'École primaire Sainte-Croix de Milot (1960-1974 et 1983-...);
4. L'Hôpital du Canapé-Vert (1961) un hôpital privé de Port-au-Prince, en réponse à une demande de collaboration avec une équipe de médecins, en soutien à certains services particulièrement celui du laboratoire médical;
5. L'Accueil du Bel-Air (1965)

6. L'École primaire Notre-Dame d'Altagrâce du Bel-Air, œuvre de la congrégation des Sœurs Notre-Dame d'Haïti¹ nous est arrivée avec Sœur Paula Marseille, directrice de cette école, qui nous a rejointes suite à la dissolution de cette congrégation, en 1967.
7. Le noviciat et la résidence de Pétion-Ville (1967)
8. L'École Vocationnelle de Milot (3 ans de formation après le cours primaire), en collaboration avec les Frères du Sacré-Cœur de la Fondation CRUDEM (Centre rural de Développement de Milot) (1968)
9. L'École Normale de Milot pour la formation de professeurs d'écoles primaires, toujours en collaboration avec les Frères du Sacré-Cœur et le MARNDR (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural) (1968);
10. La maison d'accueil de Turgeau
11. L'École primaire Sainte-Croix de Thibeau (1972);
12. L'École primaire Immaculée-Conception de Pilate, une école congréganiste publique incluant 3 années de brevet élémentaire (1985), prenant la relève des Filles de Marie.

Le domaine de la santé a également retenu nos services, dès le début, aux dispensaires du Borgne (qui a cédé la place à l'hôpital public du Borgne), de Milot (devenu l'hôpital de CRUDEM), de Pilate devenu en 1966 l'Hôpital L'Espérance et de Thibeau (encore en fonctionnement), sans parler des initiatives de clinique mobile dans les villages autour de Milot, à Brooklyn, la Saline, actuelle Cité-Soleil, et aussi à Trou-Baguette, près de Port-au-Prince ou des collaborations au Centre de Transfusion Sanguine à la Croix-Rouge haïtienne, au niveau national, ou à la maternité de l'Hôpital général à Port-au-Prince.

Nous avons eu également des périodes d'incursion en développement communautaire (pastorale sociale), en collaboration avec d'autres institutions (Caritas Gonaïves et Nationale), des groupements communautaires : Mouvements de Développement Communautaire de Pilate (MODECOP), du Borgne (MODECBO), de Petit-Bourg-du-Borgne (CAPBO); Centre Alpha, Conseil et jardins communautaires à Thibeau; équipes missionnaires de La Bombarde, de Bochan, de Jean-Rabel dans le

¹La Congrégation des Sœurs Notre-Dame d'Haïti fondée par Monseigneur Maurice Choquet, CSC, fut dissoute en 1967; deux de leurs sœurs, Paula Marseille et Inomine Codio nous rejoignirent en Sainte-Croix.

Nord-Ouest, de la Victoire (Nord-Est), etc.); avec l'Organisme de Développement du Nord (ODN) du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles; centres alpha, ateliers de broderie et de couture industrielle et Centre culturel pour adultes à CRUDEM, Milot, et **aussi en pastorale d'accompagnement** avec le mouvement international PRH (Personnalité et Relations Humaines) (1981), **en pastorale paroissiale** directe à Petit-Bourg-du-Borgne et plus tard **en pastorale œcuménique** au DEI (*Departamento Ecuménico de Investigación*), au Costa Rica, en Amérique centrale.

Cette période de grande fécondité missionnaire a été jalonnée de grands questionnements sur nos choix face au poids et à la violence de la dictature des Duvalier, face à la situation d'appauvrissement et d'exclusion de la grande majorité, particulièrement des paysanNEs, les gens « d'en-dehors » (*moun andeyò*), la marginalisation des femmes et des jeunes filles, face aux enfants en domesticité, les *restavèk*, avec certaines de nous, plus inconfortables que d'autres. Nos assemblées vice-provinciales, nos chapitres étaient des temps où nos institutions éducatives surtout le Collège Regina Assumpta, collège congréganiste privé, situé dans la deuxième ville du pays et taxé d'élitiste, étaient remises en question par certaines sœurs de la vice-province. Certaines ne valorisaient que le travail en développement communautaire tandis que d'autres préconisaient une attention particulière aux jeunes filles afin de préparer des citoyennes capables d'offrir de nouvelles perspectives à la société haïtienne hautement patriarcale et sexiste. Des tensions dialectiques fructueuses qui ont sans cesse gardé les sœurs de la vice-province en état de réflexion, de recherche de la meilleure option pour notre communauté et du plus grand bien pour notre peuple, sous le leadership visionnaire de deux grandes figures Sainte-Croix, Sœur Annette Vaillancourt, (Sœur Marie-René de la Croix), une québécoise, (1970-1979) et Sœur Zita Ruben-Charles, (Sœur Anna de la Trinité), une Haïtienne, (1979-1990)!...Elles avaient été précédées de Sœur Simone Legault (Marie Odilia) et de Sœur Rose Gingras (Jeanne-Marguerite), qui elles aussi avaient porté les premières années avec l'audace des pionnières, sans oublier Sœur Flore Vincent qui, en tant que supérieure locale de la première communauté Sainte-Croix d'Haïti et « responsable des relations publiques » savait comment se faufiler partout dans les ministères et obtenir ce qu'il fallait.

Tout au long de ces trente premières années, notre réflexion et notre engagement étaient soutenus par de grands mouvements ecclésiaux et sociaux, tant sur le plan national qu'international. Je soulignerai rapidement toute la mouvance de *l'aggiornamento*, ce processus de changement, de rajeunissement de l'Église promu par le Concile Vatican II (1962-1965), par les conférences de l'épiscopat latino-américain de Medellin (1968) et de Puebla (1979), l'émergence de la Théologie de la Libération et des Communautés Ecclésiales de Base de l'Amérique latine, les *Ti Legliz*, pour nous en Haïti, l'utilisation de la méthode d'analyse de l'Action Catholique : Voir – Juger- Agir et des outils de conscientisation en cours, l'écho stimulant des mouvements de libération nationale de Cuba (1959), du Chili (1970), de Nicaragua (1979), etc. etc. Nous avons été formées à ces différentes écoles et Jésus Christ est devenu, pour nous, JÉSUS LE LIBÉRATEUR, celui qui marche avec les pauvres et la Bible est relue dans les *Ti Legliz* avec les pauvres et à partir des pauvres. C'était l'heure du grand symposium du diocèse du Cap-Haïtien et de celui de l'Église d'Haïti... Nous nous sommes laissé évangéliser par les pauvres, par leur foi simple et par leur adhésion à ce Dieu libérateur qui peut les délivrer de l'oppression et de la misère.

Ce mouvement de conscientisation en vue de la libération d'Haïti a traversé toutes nos institutions et tous nos choix, de manière différente, certes, mais toujours dans l'espérance d'une vraie libération pour notre peuple et de leur pleine accession à la citoyenneté et au bien commun (éducation, santé, bien-être pour tous et toutes). Le Collège Regina Assumpta (CRA) quand il fut fondé était en soi toute une révolution au cœur de la cité, non seulement pour être le premier collège classique exclusivement féminin mais aussi et surtout pour le type de formation promue, une formation axée sur l'émancipation des jeunes filles, une formation ouverte sur la cité...

Je me permettrai ici quelques illustrations rapides de nos choix d'éducatrices Sainte-Croix, ayant impliqué directement nos élèves et étudiantEs au cours de cette période.

1. L'implication des filles du CRA dans l'alphabétisation des enfants d'un quartier défavorisé du Cap-Haïtien et des enfants en domesticité, dans un souci de solidarité et de justice; ce temps pris sur leurs heures de cours faisait l'obligation aux professeurs et aux compagnes de leur restituer le cours manqué; c'était une responsabilité collective;

2. Les camps de vacances mixtes des filles du CRA et des jeunes garçons du Collège des Pères de Sainte-Croix, le Collège Notre-Dame du Perpétuel-Secours (CNDPS) du Cap-Haïtien, en milieu rural à Chatard, un mois au cours des vacances de l'été, pour nous conscientiser, par le moyen d'enquêtes directes auprès des villageois, sur les injustices grevant la commercialisation du café produit par les paysanNEs, au profit des spéculateurs et exportateurs;
3. La prise en charge par les sœurs du CRA de cours de catéchèse et de civisme au lycée et dans d'autres collèges de la ville, avec la mise sur pied d'un comité de coordination interrégionale de jeunes, filles et garçons, afin de leur permettre de mieux appréhender le réel ensemble, de sortir de la fatalité du « *C'est comme ça...* », d'éclairer et d'aider à élever leur niveau de conscience et de créer des relations plus conviviales entre les jeunes de la ville, au-delà des clivages socio-économiques et sexistes entre les différentes institutions. Sur le plan de l'animation culturelle, les sœurs du CRA ont déployé un zèle et un savoir-faire qui ont révolutionné non seulement la mentalité et la vie des jeunes, particulièrement des jeunes filles, mais aussi la mentalité de toute la ville qui s'est vu imposer une forme de saine mixité et d'inclusion ainsi qu'une forme d'expression ouverte des jeunes à tous les niveaux.
4. Très actives également sur le plan de la réflexion socio-politique, les sœurs n'hésitaient pas à impliquer les jeunes dans cette réflexion et même, dans le cas de notre sœur Annette Legault, à publier des articles dans *Le petit Samedi Soir*, un des magazines les plus osés de ce temps de dictature et sur des sujets pas toujours de tout repos comme la CIA et la lutte anti-communiste, le Tiers-Monde et la libération, le marxisme et le christianisme. Ce qui lui a valu de laisser le pays à la dérobée pour ne plus pouvoir y revenir pendant quelques bonnes années.
5. L'implication des élèves de l'École Vocationnelle de Milot à l'alphabétisation des gens de leur village autour, avec le support, la formation et l'accompagnement des sœurs, leurs professeurs et la directrice, Monique Meloche, toutes des éducatrices hors-pair; cette implication a débouché sur la fondation de l'École Sainte-Croix de Thibeau et du dispensaire de Thibeau, sur l'implication dans le développement communautaire de cette zone, la protection des montagnes avec les ceinturons verts (projet porté plus tard par Sœur Réjeanne Charest), sur la création de la paroisse Saint-Yves, née du rassemblement dominical de la petite communauté chrétienne dans les locaux de l'école, etc.

Si la mission aux côtés du peuple, comme éducatrices, pour « *préparer à la société des citoyenNES utiles et aussi des citoyenNES pour le ciel* »² est notre raison d'être, c'est toute notre cohérence de vie qui devient mission : notre façon d'être, d'être ensemble, d'être en mission ensemble et d'accueillir ensemble les nouvelles membres pour les initier au charisme Sainte-Croix et à sa spiritualité. Nos communautés se voulaient à l'époque des communautés témoins de l'Haïti nouvelle. L'ouverture, la simplicité et la proximité des gens sont les vocables souvent utilisés par nos proches et par les jeunes de la pastorale vocationnelle pour nous caractériser; ces caractéristiques sont à la fois nos points d'attraction et nos points faibles.

À travers les années, les nouvelles vocations ont toujours été régulières et peu nombreuses, avec des défections tout aussi régulières. « *Être proches des gens, c'est une bonne affaire mais nous faire prendre pour n'importe qui, ce n'est pas toujours intéressant...* » me faisait remarquer une de nos jeunes sœurs. Tout en comprenant à quoi elle faisait allusion, je n'ai pas pu m'empêcher de lui demander : « C'est quoi être un n'importe qui? » Il reste entendu que, jusqu'ici, surtout dans les milieux d'Église, le port du voile et du col romain confère un certain prestige et une certaine notoriété qui souvent n'ont pas besoin d'autre garantie pour légitimer la sainteté de la religieuse ou du religieux. Dans notre cas, en Haïti, pour être parmi les rares congrégations féminines sans costume officiel, la cohérence de vie est notre plus grand témoignage.

En ce qui regarde la formation initiale, mises à part les deux pionnières, S. Junie Prophète et S. Zita Ruben-Charles qui ont été formées à Saint-Laurent, la formation initiale était totalement assumée par la vice-province. Au cours de ces trente premières années, le noviciat se tiendra à Milot (1962-1965) et au Bel-Air (1965-1967) avec S. Marie-Monique, puis à Pétion-Ville en 1968 et ensuite au Bel-Air avec S. Annette Vaillancourt, pour retourner à Milot en 1983.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ces trente premières années de notre fondation mais je conclurai cette partie avec un extrait de la lettre de présentation des Actes du Chapitre vice-provincial de 1984 par Sœur Zita Ruben-Charles et par l'option fondamentale qui a guidé les années qui ont suivi.

²Basile Moreau. Circulaire 36, Notre-Dame de Sainte-Croix, 15 avril 1849.

Ces décisions, vous le savez, sont le fruit de nos recherches, de nos questionnements, de notre effort commun. Elles sont aussi le résultat des délibérations que nous avons tenues en nous laissant interpellé par l'Évangile et instruire par notre expérience de personnes engagées dans un processus de libération.

Nous ne voulons ni élaborer une idéologie pour nous justifier, ni rechercher une sécurité devant les questions fondamentales qui se posent à notre foi. Nous voulons simplement

- *Nous exposer à la Parole de Dieu, nous laisser juger par cette Parole;*
- *Repenser notre foi à la lumière de la réalité quotidienne;*
- *Rendre plus authentique notre présence en Haïti;*
- *Justifier notre espérance dans un engagement total et plus efficace.*

La problématique que pose l'Église, en Haïti, est complexe. Nous sommes conscientes que nous ne faisons que frôler cette problématique, contourner les grandes interrogations, sans pouvoir y répondre. Mais rester en état de questionnement, chercher de nouvelles pistes théologiques, demeurer en état de discernement, c'est le grand défi que nous avons à relever.³

Et l'orientation proposée est claire :

Guidées et soutenues par l'Esprit Saint, nous, Sœurs de Sainte-Croix de la Vice-Province d'Haïti,

en solidarité évangélique avec l'Église d'Haïti, nous nous engageons communautairement et prophétiquement,

- ❖ *À suivre Jésus Christ libérateur,*
- ❖ *À opter préférentiellement pour les pauvres,*
- ❖ *À nous incarner dans la réalité,*
- ❖ *À nous compromettre avec eux dans un processus d'éducation libératrice,*
- ❖ *À faire de chacun de nos milieux d'insertion une communauté-témoin de l'Haïti Nouvelle.⁴*

³Vice-Province d'Haïti, *Actes du Chapitre de 1984*, Lettre de Présentation par la Vice-Provinciale, Sœur Zita Ruben-Charles, Cap-Haïtien, Septembre 1984, page 3.

⁴Vice-Province d'Haïti, *Actes du Chapitre de 1984*, Cap-Haïtien, Septembre 1984, page 4.

De 1984 à 1999***Période d'évaluation, de recherche et de proposition d'un « autrement »***

Dans les années qui ont suivi le Chapitre vice-provincial, certaines nouvelles insertions ont vu le jour, en réponse aux besoins perçus par certaines sœurs, dans un souci d'une plus grande proximité avec le peuple. Par exemple,

- **la maison du postulat fut implantée à Tivauten**, en 1986, dans le quartier périphérique voisin de l'Hôpital Justinien, pour être fermée l'année suivante.
- Sœur Claire Daneau fonda en 1986, à la Petite-Anse, une maison d'accueil pour enfants démunis, maltraités, orphelins, qu'elle mit sous l'égide de la paroisse de la cathédrale, maison qui évolua vers **l'orphelinat Marie-Porte-du-Ciel de Madeline** (construction de la résidence des enfants en 1991-1992 et déménagement de S. Claire avec les enfants en 1993), avec le statut ambigu d'une œuvre paroissiale, sans lien juridique, administratif et financier avec la vice-province. L'école de Madeline qui lui a été annexée en 1990 était également considérée comme une école presbytérale publique car S. Claire avait fait des démarches pour que les professeurs soient payés par l'État.
- **Carrefour Flore vit également le jour au Limbé** en 1987, comme une maison de rencontres pour jeunes et enfants, sur une portion des 3.8 carreaux de terre (12 acres) achetée pour un projet d'école normale de formation des professeurs; plus tard une résidence s'y installa pour recevoir à demeure une première petite communauté locale avec Sœur Zita Ruben-Charles et Sœur Simone Bastien, ouverte au voisinage avec l'organisation, pendant plusieurs années de plaines de jeux à l'été pour les enfants du quartier de *Nan Moulén*.

- Cette option d'une plus grande proximité des plus pauvres a également inspiré deux nouvelles œuvres lesquelles même fermées aujourd'hui marquèrent définitivement la vie de plusieurs femmes Sainte-Croix d'Haïti qui les ont portées plus directement. Il s'agit des **insertions de Lafond, près de Jacmel, dans le département du Sud-Est** et de **Fleurenceau à Saint-Marc, dans l'Artibonite**. Enfin! À part la maison d'accueil à Port-au-Prince, Sainte-Croix avait osé dépasser ses frontières qui l'enferment dans le Nord pour risquer une présence simple d'accompagnement des gens et de leurs initiatives en périphérie de Jacmel et dans une école presbytérale d'un quartier plus pauvre de Saint-Marc. Malheureusement, les deux ont été fermées par la suite, Lafond au bout de 9 ans, en 1999, et Fleurenceau en 2012, laissant derrière nous une école de qualité qui dure encore.

Cette période post-Chapitre vice-provincial fut surtout marquée par la grande évaluation participative menée par un sociologue haïtien, professeur à l'Université du Québec à Montréal, Monsieur Franklin Midy, entre 1987 et 1988, à la demande de la vice-provinciale et de son équipe. Cette étude remise en septembre 1989, devait nous permettre d'ajuster notre présence aux impératifs de l'heure, quoi qu'il en coûte. Pour chaque œuvre, il recommandait trois options : **une œuvre à poursuivre à tout prix, une œuvre à ne pas poursuivre** ou **une œuvre à poursuivre à condition de...** Ceci impliquait certainement des sacrifices et des déchirements car même quand nous reconnaissons les limites de notre présence, nous ne sommes pas toujours prêtes à risquer un autrement... ou à partir...

Cette période post-Chapitre vice-provincial a vu aussi le départ de Jean-Claude Duvalier, ce président à vie, héritier des 14 ans de dictature de son père, François Duvalier et de ses *tonton-macoutes* (milices paramilitaires), en 1986. Nous avons complété 29 ans de ce régime tortionnaire et obscurantiste. Si notre détermination à nous défaire de la dictature était totale, l'absence de propositions alternatives laissait toute la place à une improvisation politique qui dure encore tandis que les forces réactionnaires politiques et économiques ont eu le temps de s'organiser pour ne pas perdre leurs prérogatives. De son côté, l'épiscopat haïtien commença à craindre des dérives ici et là, à préférer des mises en garde et à se désolidariser des *Ti Legliz* et d'autres groupes qui, à leur avis, allaient trop loin dans leurs revendications et propositions.

Au niveau de la congrégation, c'était la période de la grande restructuration en 1990, restructuration qui mettait fin aux provinces et vices-provinces, pour faire place d'une part, aux régions avec un gouvernement régional avec des responsabilités partagées pour la formation, la mission, la vie communautaire et les finances, sans coordination, ni supérieure majeure au niveau régional et d'autre part aux réseaux répartis en champ d'intervention missionnaire (accompagnement, ministère auprès des démunis et marginaux, ministère en Afrique, en Asie et en Amérique latine, leadership et grands ensembles, direction des résidences et infirmeries, services internes, ministère auprès des enfants, ministère auprès des adultes et des jeunes/pastorale) dont la présidente, supérieure majeure au niveau intermédiaire, était la responsable effective pour cet aspect de la mission dans toutes les régions et pour toute la congrégation.

Ce changement aurait déstabilisé le processus régional n'était-ce la capacité de concertation des quatre responsables régionales d'alors, Sœur Réjeanne Charest pour la Cohésion communautaire, Sœur Zita Ruben-Charles pour la Formation, Sœur Denise Labelle puis Sœur Maureen Fuelkell pour les Finances et Sœur Kesta Occident, responsable de la mission et représentante régionale (1990-1998). La décision interne du groupe confia la coordination de l'équipe à la représentante régionale, responsable de la mission, afin de faciliter la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de Franklin Midy tant dans ses implications sur la mission que sur la vie communautaire, la formation et les finances.

Face à la tendance de la Vice-province à se concentrer dans le diocèse du Nord, dans des programmes d'éducation et de santé, à répondre aux demandes plutôt qu'à choisir un cadre de développement et ses créneaux d'intervention, à se laisser entraîner dans des œuvres lourdes en personnel et en finances à la demande du clergé ou plus légères à l'initiative de certaines en réponse à la population locale, il a été recommandé une planification vice-provinciale, en fonction des choix propres du groupe. En conséquence, il fallait se départir de certaines œuvres et planifier d'essaimer ailleurs suivant les priorités déterminées par le groupe, en lien avec notre charisme et les défis de l'heure.

Des orientations prioritaires furent adoptées comme

- Une **attention spéciale pour les appauvriEs et les marginaliséEs, pour les accompagner sur leur chemin de libération**, en se laissant guider par la posture prophétique d'alors de la CHR (Conférence Haïtienne des ReligieuSEs);
- Une **saine orientation et utilisation des dons reçus** afin de laisser derrière nous l'aide individuelle à des protégéEs (familles et individus) et embrasser des options communautaires qui promeuvent la dignité et la prise en charge, tout en renforçant nos œuvres et nos services aux plus pauvres; certains appuis financiers solidaires comme ceux reçus des écoles des Pères et Frères de Sainte-Croix de l'Ontario, de la Fondation CRUDEM, de la coopération canadienne, de l'association des femmes suisses et d'autres aidèrent à développer et à améliorer nos infrastructures et nos matériels, sous la baguette créative de Sœur Maureen Fuelkell, notre ingénieure et architecte de grand talent.
- Une **recherche d'autofinancement pour nos œuvres et pour la région** en adoptant des modes de gestion plus rationnels : séparation des œuvres et des communautés, budget rigoureux des œuvres, perception d'un salaire pour les religieuses travaillant dans nos institutions comme pour nos employéEs, etc.
- Un **choix de coopération avec des laïques, coopérantEs d'Haïti ou de l'étranger** afin de ne pas nous laisser freiner par le manque de personnel;
- Une **adhésion à la fois ouverte et critique à la restructuration de la congrégation** au service de notre nouvelle manière d'être congrégation internationale (structure en deux axes : région et réseau), en mission de libération en Haïti et dans le monde.

Nous nous retrouvions dans une conjoncture totalement différente et bien plus complexe à tous les niveaux. Toutefois, la nouvelle équipe régionale et plus particulièrement la responsable de la mission, n'a rien ménagé pour mettre en application, de façon participative, les recommandations faites par Monsieur F. Midy. Presque toute la région a été mobilisée dans cette démarche post-évaluation soit comme membre de l'un ou l'autre des comités ad hoc concernant les recommandations les plus difficiles comme pour le Borgne, la maison des enfants à la Petite-Anse (orphelinat de Madeline), le Collège Regina Assumpta soit comme participante de la prise de position finale.

C'est ainsi que le Borgne (en 1993) et l'École Notre-Dame d'Altagrâce, du Bel-Air, au Cap (en 1995) ont été remises aux paroisses respectives. Nous aborderons ici certains autres efforts de changement consentis, les pas faits et le contexte qui les a portés.

L'orphelinat de Madeline

Compte tenu du statut d'institution presbytérale que lui a reconnu sa fondatrice, S. Claire Daneau, le comité a essayé de clarifier et d'officialiser ce statut, tout en acceptant que la direction soit assumée par une sœur de Sainte-Croix, comme recommandé par l'évaluateur. Ce qui s'est avéré très difficile car au fond, ni la paroisse de la Petite-Anse, ni la paroisse de la Cathédrale ne pouvaient vraiment prouver et encore moins revendiquer leur droit de propriété. À la faveur du temps prolongé des démarches, des problèmes de santé de la fondatrice, de l'intérêt des sœurs pour cette œuvre caritative importante qui abritait déjà une soixantaine d'enfants orphelins ou semi-orphelins, de l'arrivée d'un nouvel évêque, Monseigneur Hubert Constant, OMI, qui a tenu à régulariser les papiers de toutes les œuvres de l'archidiocèse, l'orphelinat a été reconnu œuvre pleine et entière de la Région des Sœurs de Sainte-Croix, qui, à travers la détermination et le travail ardu de Sœur Claire, avait vu à son implantation et à son développement.

Le Collège Regina Assumpta

Une fois réaffirmée la pertinence du collège par toutes les sœurs de la région, la recherche participative de 1991 qui a inclus les sœurs, les professeurEs et tous les membres du personnel, a proposé des « autrement » dans le sens des nos options du moment. Des changements au niveau de la direction, de l'administration, de la gestion, de l'animation, de la pédagogie, de la pastorale, des services annexes (bibliothèque, laboratoire, auditorium, cours optionnels, magasin scolaire, etc.), de l'horaire, du fonctionnement en général, furent mis en œuvre. Par la suite, de nouvelles institutions vinrent s'ajouter au cours secondaire comme la FÉRA (Faculté des Sciences de l'Éducation Regina Assumpta) en 1995 et le CRA Junior (Collège Regina Assumpta Junior) en 1996. Tout ceci sera complété plus tard par des classes

de Jardins d'Enfants, faisant ainsi de Regina notre plus grand complexe éducatif en Haïti qui accueille enfants, jeunes et adultes pour tout le parcours éducatif formel.

L'Hôpital L'Espérance de Pilate

La première pierre du dispensaire de Pilate fut posée par S. Bernadette Madiot, représentante des Marianites de Sainte-Croix, en 1955. Les travaux de construction furent supervisés par le Père Duchesne Joffre .et cette institution de santé ouvrit ses portes le 8 janvier 1956. En 1960, un hôpital d'une soixantaine de lits a été inauguré et les Marianites cédèrent cette œuvre aux Sœurs de Sainte-Croix qui virent à sa reconnaissance par l'État haïtien en 1977. En 1979, un pavillon fut construit pour l'accueil des tuberculeux avec 50 lits pour adultes et 10 pour enfants. À travers S. Pauline Drouin, MSC (1979), et Rose Clémence Julien, MSC (1983-1989). Les programmes de santé communautaire préventive (captage de sources, eau potable, jardins communautaires, construction de latrines, formation d'agents de santé et de matrones dans toutes les sections rurales, etc.) sont un des grands succès de cette œuvre d'éducation à la santé et de médecine curative et préventive.⁵

Malgré les tentatives réitérées de passer l'hôpital à une autre congrégation par manque de relève, et les recommandations claires de l'évaluation à ce sujet, les Sœurs Madeleine Giroux et Lucie Laquerre, assistées de plusieurs autres compagnes et coopérantes, ont non seulement duré jusqu'à l'usure de l'âge et de la santé mais elles ont développé bellement cette œuvre au service des plus pauvres, pour en faire un hôpital de référence pour Pilate et ses environs.

De nombreux coopérantEs religieuSEs et laïques de la Suisse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, des États-Unis, de la République Dominicaine offrirent leur collaboration, bénévoles le plus souvent, sur une ou plusieurs années pour aider nos institutions soit à se mettre sur pied soit à se restructurer ou en assumant des cours ou d'autres services spécialisés. Nos sœurs du *Notre Dame College* de Manchester de la Région des États-Unis rendirent possible l'ouverture de la FÉRA, en assumant le

⁵ Contribution des Archives des Sœurs Marianites de Sainte-Croix, Solitude Sainte-Croix, Le Mans, France.

décanat de la nouvelle Faculté avec la compétence de Sœur Louise Auclair avec l'appui de la présidente de cette institution universitaire, Sœur Carol Descoteaux, le temps de la formation doctorale de Sœur Zita Ruben-Charles, l'actuelle doyenne. L'Hôpital L'Espérance de Pilate a été bien accompagné au fil des ans par des associations de la France, AAMH (Amitié et Action Médicale pour Haïti) fondée par le Docteur Bouron, et du Canada, la Fondation Byas. De nombreux coopérants et coopérantes du domaine de la santé ont fait des contributions remarquables, sans parler de la mission chirurgicale française qui vient depuis 1974 pour des séjours de deux à trois semaines, une ou deux fois l'an.

Il me serait difficile de ne pas mentionner au moins les services de qualité dans la durée de Madame Danielle Schaerer, coopérante suisse, qui a travaillé comme animatrice pédagogique régionale et comme responsable des étudiantEs à la FÉRA, à qui nous devons également le développement des AssociéEs Sainte-Croix d'Haïti; du Père Gerald Cormier, CSC, de l'Ontario qui organisa et coordonna nos bibliothèques à Regina Assumpta près d'une bonne vingtaine d'années; le Père Denis Warburton, CSC, qui orchestra et coordonna les marches (marathon) de solidarité et de collecte de fonds ainsi que les visites des étudiantEs des écoles Sainte-Croix et autres de l'Ontario en appui à nos écoles d'Haïti en synergie avec Sœur Maureen Fuelkell; de Madame Irène Garand du Manitoba; Sœur Geneviève Sensat des Marianites de Sainte-Croix de la Louisiane, Frère Roméo Murray, de la province des Frères de Sainte-Croix du Québec, sans parler de la prestation fidèle de nos sœurs, Annette Legault, Lise Lebrun, Gisèle Gaudet, Lise Durocher, Cécile Charrette, et de bien d'autres sœurs et coopérantEs.

Les AssociéEs Sainte-Croix

Au cours du mandat de S. Zita Ruben-Charles, dans les années 1980, des femmes s'était associées à nous par la prière. Elles ont été suivies des trois pionnières de Pilate qui ont vraiment inauguré le mouvement des AssociéEs Sainte-Croix d'Haïti dans sa forme actuelle. Toutefois il a fallu l'implication d'une coopérante suisse, Danielle Schaerer, appelée elle-même, comme associée, pour qu'elle entraîne d'autres dans sa démarche. Quand en janvier 2002, neuf du groupe ont renouvelé leur engagement chrétien et promis de le vivre à la manière du Père Moreau, une nouvelle impulsion était donnée et l'association Sainte-Croix avait fermement établi ses fondations.

Ils/elles sont aujourd'hui une quarantaine d'hommes et de femmes, assez jeunes pour la plupart, qui ont embrassé avec ferveur le charisme Sainte-Croix et participent activement aux Regroupements apostoliques interrégionaux et autres rencontres de congrégation, avec un sens d'appartenance fort édifiant pour la plupart. Elles/ils sont accompagnéEs, depuis quelques années, par S. Réjeanne Charest, qui investit d'elle-même pour les garder vigilantEs contre certains vents de zizanie qui des fois les attrapent, comme il peut en souffler entre nous, les humains.

Je parlerai un peu du contexte post-Duvalier qui a beaucoup coloré aussi nos choix de région.

Les premières élections démocratiques de novembre 1990 en Haïti qui portèrent à la présidence un ex-prêtre salésien, Jean-Bertrand Aristide, proche des religieuSEs et de nos sœurs, suscitèrent beaucoup d'espérance et un désir de contribuer au changement systémique que le Père Aristide avait tant promu. Les oligarques et les proches de la dictature déchuE redoublèrent de violence surtout dans les quartiers populaires. Le flux des migrantEs et des déplacéEs ne cessa de croître. Pour comble, quatre mois après l'accession d'Aristide et du parti *Lavalas* au pouvoir, la République Dominicaine entreprit de refouler massivement les HaïtienNEs, Haïtiano-DominicainEs et DominicainNes noirEs vers Haïti. Et en septembre 1991, le coup d'État contre le régime *Lavalas* arriva. Une situation des plus chaotiques qui interpella la conscience de l'Église, toutefois divisée autour de la posture évangélique à adopter.

La CHR (Conférence Haïtienne des ReligieuSEs), d'abord sous la présidence du Père Pierre-Antoine Paulo, Oblat de Marie-Immaculée, (1990-1993), nommé depuis évêque de Port-de-Paix, dans le Nord-Ouest d'Haïti, puis d'une sœur de Sainte-Croix, Kesta Occident (1993-1996), décida de prendre position en dénonçant la terreur des usurpateurs du pouvoir et en accompagnant les gens déplacés ou dans le maquis, victimes de la violence, ainsi que les rapatriéEs de la République Dominicaine. Les sœurs de Sainte-Croix payèrent largement leur part non seulement en coordonnant cette solidarité risquée mais en prenant directement la charge du CARHA (Centre d'Accueil des RapatriéEs Haïtiens) à Bon-Repos, en périphérie de Port-au-Prince, sous la direction de Sœur Maureen Fuelkell assistée de Sœur Paula Marseille, responsable de la restauration de ces milliers de personnes déversées à chaque jour à la frontière,

entre juin et septembre 1991. Et bien des sœurs, novices et postulantes de la région, comme d'autres congrégations, eurent à offrir leur service bénévole au Centre, de différentes façons. Le CARHA eut un certain appui financier du Ministère des Affaires sociales, dans les 3 premiers mois; après il fallait, en plus écrire des projets pour aller chercher les fonds nécessaires et là encore Sainte-Croix a largement investi dans cette recherche.

Notre option pour les plus pauvres avait pris à l'époque cette dimension d'accueil, d'hébergement, de support, d'accompagnement des victimes de cette période troublée, jusqu'à leur réinsertion dans des situations plus stables. Le CARHA a donné naissance à une organisation nationale non gouvernementale d'appui aux réfugiés, rapatriés, migrantEs : le GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés) qui existe encore et qui continue d'intervenir dans ces types de dossier. De plus, les recommandations faites à la fin du programme de réinsertion des rapatriés ont permis, entre autres, la création officielle par le gouvernement de Madame Claudette Werleigh, une ancienne du Collège Regina Assumpta, de l'OIM (Office national de la Migration), institution d'État pour l'accueil et la réinsertion des rapatriés et réfugiés. Toute une tranche d'histoire qui nous rappelle des espaces d'engagement qui peuvent initier des changements significatifs pour les plus pauvres même s'il restera toujours beaucoup à faire...

Une période assez bousculante de l'histoire de notre pays et de notre région d'Haïti!

Le noviciat au Pérou

Des jeunes filles continuent à se joindre à nous, une ou deux l'an et à retourner certaines chez elles, comme c'est le cas pour cette étape de formation initiale. Une réflexion de l'équipe régionale aboutit à l'envoi de la première postulante haïtienne au noviciat du Pérou, au lieu de continuer à mobiliser des ressources propres pour un accompagnement de qualité à cette étape importante de la vie consacrée. La première haïtienne à vivre son noviciat au Pérou fut Yanick Jeanniton en 1998. Haïti inaugura ainsi les bases de ce qui deviendra plus tard le noviciat international Sainte-Croix.

De 1999 à nos jours***Période de consolidation et de nouveaux questionnements***

Si les 29 ans de la dictature duvaliériste ont laissé Haïti comme « *une bougie allumée aux deux bouts* », les années qui ont suivi ont été une quête frustrée de rupture avec le passé, une quête de libération, de démocratie et de mieux-être. L'instabilité (18 présidents de 1986 à nos jours), les coups d'état (dont celui de 1991 contre le président, Jean-Bertrand Aristide qui a fait des milliers de morts et de déplacés politiques), l'insécurité (*zenglendo*, *chimè*, kidnappeurs, gangs organisés, etc.), l'érosion des structures et des institutions, les désastres naturels (17 cyclones majeurs et deux tremblements de terre dont celui de 2010 le plus meurtrier de notre histoire), et bien d'autres facteurs ont miné les organisations sociales et ecclésiales et affaibli la lutte pour le changement en Haïti. La Conférence Épiscopale a commencé à condamner les dérives des *Ti Legliz* et de ses membres les plus engagés, la Conférence Haïtienne des ReligieuSEs a choisi un silence prudent et les communautés religieuses se sont repliées dans leurs institutions et le souffle prophétique s'est assoupi.

En ce qui regarde, la Région d'Haïti, Sœur Inomine Codio, animatrice régionale de 1998 à 2004, s'exprime ainsi dans son rapport de fin de mandat :

Comme une barque cherchant son chemin au milieu des récifs, c'est ainsi que la Région d'Haïti a œuvré. Nous avons travaillé au milieu d'une société éclatée, en perte de valeur où la misère, la pauvreté, la violence, l'injustice, le mensonge et l'insécurité règnent en maître incontesté. C'est dans ce pays déchiré, divisé que notre barque a frayé son chemin contre vents et marées et à contre-courant de tout ce qui se vit comme non-valeur. C'est dans cette atmosphère d'inquiétude, de peur, de mépris de la personne, de tristesse, d'insécurité, de confusion,

*d'impuissance mais de courage, de recherche de la vérité, de dépassement de la peur, que nous avons vécu avec le peuple la situation actuelle. Situation douloureuse, où s'affrontent les forces du bien et du mal, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Cette situation demande des ajustements constants, appelle au risque et parfois aussi sape la confiance.*⁶

Et elle continue en disant :

*Notre grande priorité durant ces trois années (2001-2004) a été l'approfondissement des actes du Chapitre de 1999. De concert avec nos sœurs, nous avons opté pour mettre l'accent sur **LA VIE EN COMMUNAUTÉ**, le **OUI À L'AVENIR DE SAINTE-CROIX**, la **MISSION**, et la célébration de notre **JUBILÉ D'OR**.*⁷

Les efforts consentis au cours de cette période reflètent cette option pour la consolidation de notre être-ensemble (formation et vie communautaire) :

- investissements plus conscients dans la formation, la pastorale vocationnelle, la formation des jeunes membres
- postulat plus structuré
- ouverture de la maison de formation, la Résidence Léocadie, à Madeline (2002)
- mise à jour continue du programme de formation initiale
- poursuite de la planification systématique des études des jeunes sœurs
- la proclamation du mois de janvier comme le mois Moreau
- etc.

En ce qui regarde la mission, tout en réaffirmant notre option préférentielle pour les pauvres qui prenaient aussi visages de femmes, d'enfants, de jeunes, l'accent était mis sur l'éducation de la foi, la catéchèse, la Bible et le respect de l'environnement dans nos différents milieux. C'était le temps d'accompagner les choix faits suite à l'évaluation de nos œuvres et les processus mis en œuvre. Par exemple, le Collège Regina Assumpta a évolué vers le Centre Regina Assumpta avec en plus de la section secondaire, les sections primaire, universitaire et du Jardin d'Enfants avec des services annexes (salle d'informatique, salle d'internet, laboratoires, bibliothèques, librairie, salles d'impression, etc.). Il s'agissait à ce stade d'intégrer et de coordonner ces différentes

⁶Équipe régionale d'Haïti : Inomine Codio, Huguette Robert, Agnès Louis et Ermence Vilus. *Rapport de fin de mandat 2001 – 2004*, Cap-Haïtien, 4 juin 2004, p. 1.

⁷Idem.

entités, de créer un esprit de corps et d'apprendre à développer un projet éducatif intégré.

Pour répondre aux exigences du nouveau cycle fondamental à l'Éducation nationale, toutes nos écoles primaires se sont dotées de Jardins d'Enfants et de classes de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} fondamentales et pour l'école Sainte-Croix de Thibeau, une initiative de la direction et des parents a engagé des efforts pour ajouter les quatre classes du secondaire.

Même dans ce temps de consolidation, cet esprit de recherche qui caractérise la région d'Haïti et la garde en marche nous rend ouvertes à certaines possibilités et nous pousse à développer ce qui est perçu comme potentialités même quand les ressources ne sont pas toujours évidentes. C'est ainsi que

- l'Hôpital de Pilate a développé avec la *Catholic Relief Services (CRS)*, un service pour les sidéens (2004) et un volet psychiatrique très réputés au niveau du pays; l'équipe avait été depuis renforcée par S. Louisa Bélanger, ancienne missionnaire au Mali, et de S. Dadeline Jean, jeune infirmière haïtienne, originaire de Pilate de surcroît;
- Petites-Mains Haïti, école-atelier de couture industrielle, initiée après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, avec l'appui du Carrefour d'Entraide et des Retrouvailles du Cap-Haïtien (CENTRECH de Montréal), offre à des jeunes femmes la possibilité de se former et d'avoir un emploi à partir de produits manufacturés de l'atelier;
- Suite à ce même tremblement de terre du 12 janvier 2010, les sœurs de Port-au-Prince ont ouvert leur cour et leur cœur aux sinistréEs du quartier et une de nos compagnes, Marie-Pierre Saint-Amour, formée en psychologie, a commencé à accompagner les familles, surtout les enfants, pour les aider à évacuer leurs traumatismes jusqu'à cofonder avec d'autres religieux et religieuses de la Conférence Haïtienne des religieuSEs, le Centre d'Appui Psychologique (CAP) qui fonctionne encore.

Les animatrices régionales de cette période : Inomine Codio (1998-2004), Kesta Occident (2004-2005, élue animatrice générale en 2005), Réjeanne Charest (2005-

2007), Yanick Sylfradin (2007-2017) et Willnette Pierre (2017 à nos jours) ont toutes vu à consolider les œuvres existantes et à miser sur la qualité de notre être-ensemble, la qualité de la formation de la relève, sur une avancée progressive de la région vers un autofinancement des œuvres (avec l'appui de projets occasionnels pour des dépenses extraordinaires plus importantes) et aussi de nos communautés en choisissant « *la simplicité volontaire* » de façon plus ou moins consistante.

Les ombres et ténèbres n'ont pas manqué au cours de ces années...

- Le vol perpétré en 2013 par les comptables du CRA, deux employées de confiance, anciennes du CRA de surcroît et les 6 ans d'emprisonnement qui ont suivi et qui viennent à peine de se terminer, situation qui nous a largement éclaboussées;
- Les départs inattendus de certaines de nos compagnes : Sœur Ermence Vilus et Sœur Maureen Fuelkell en 2017 et plus récemment Sœur Micheline Urbain, cette année;
- L'entêtement d'une ancienne compagne renvoyée par le Vatican, à la demande de la Congrégation, qui continue de menacer la région par le biais de ses avocats;
- La démolition d'une partie du Collège Regina Assumpta par le délégué départemental, représentant officiel du président de la République, l'incertitude qui continue de planer sur les réelles intentions des autorités en place et la difficulté de poursuivre des démarches à cause de l'instabilité socio-politique actuelle;
- La situation explosive du pays où le quotidien est toujours chargé de ténèbres lourdes et épaisses qui affectent notre présent et notre avenir de peuple et érodent l'espérance.

Des bénédictions pleines de lumière pour éclairer la route incertaine de notre futur et pour lesquelles rendre grâce n'ont pas manqué non plus...

- Les jubilés de région
 - Le Jubilé des 50 ans de la région en 2003 et de ses 60 ans en 2013
 - Les Jubilés des 50 (2008) et 60 ans (2018) du CRA également et celui des 50 ans de l'Hôpital de Pilate (2018)
- La béatification du Père Moreau en 2007

- Des Haïtiennes en mission de leadership et en mission hors-frontières
 - Sœur Maryse Brisson, animatrice de la Diaspora et de la Région AAA (Afrique), conseillère générale (1999-2005), animatrice des Communautés de l'Afrique de l'Ouest (2011 à nos jours), coordonnatrice de terrain pour la Mission (2017 à nos jours)
 - Sœur Kesta Occident, animatrice générale (2005-2017)
 - Sœur Yanick Sylfradin, conseillère générale (2017 à nos jours)
 - Sœur Agnès Louis, responsable du noviciat (2013 à nos jours)
 - Sœur Denise Martin, responsable du Centre missionnaire (1999 à nos jours)
 - Sœur Marie Claude missionnaire au Mali et au Burkina Faso (1999 à nos jours) et actuelle responsable du postulat en Afrique de l'Ouest
 - Sœur Zaphélie César (2007)
 - Sœur Yanick Jeanniton (2018 à nos jours)
- Trois sœurs péruviennes en insertion de quelques mois en Haïti en 2003 : Marcelina Quispe Chambi (qui a laissé la congrégation), Vilma Arévalo Torres et Yolanda Lanza Cruz
- Des sœurs du Burkina Faso et du Mali pour des temps de stage, de retraite ou en mission ici pour des temps plus ou moins longs : Rose-Marie Ouédraogo, Élodie Guiré, Bernadine Nadembèga, Marie Yvonne Kaboré, Sizane Cissouma, Jacqueline Kaboré et actuellement Marie Joseph Sawadogo, Victorine Ouédraogo, Edwige Paré et Chantal M'Po
- Des sœurs de l'Amérique du Nord qui ont accepté le défi de la mission à leurs 70 ans et plus...
- Le développement des AssociéEs, groupe mixte et intergénérationnel avec prédominance de plus jeunes membres et leur attachement au charisme Sainte-Croix
- L'implication de nos jeunes membres dans des services de leadership, de direction d'œuvres, leur intérêt pour la pastorale vocationnelle sous la coordination zélée de S. Ninive Charles et leur sens d'appartenance en général, pour la grande majorité
- Le développement de nos œuvres avec un hommage particulier pour notre sœur Maureen Fuelkell qui a su offrir ses dons sans compter pour cultiver la solidarité internationale, recueillir et faire fructifier les dons reçus pour l'avancement de la mission, avec le souci de la beauté pour nous sauver de la dégradation autour...

- L'engagement des anciennes du CRA (FARACH de Montréal, FARANE de New York, FARA de Miami, FARAH du Cap-Haïtien) pour « *donner aux suivantes* » en organisant toutes sortes d'activités au bénéfice des étudiantes d'aujourd'hui (activités culturelles diverses, bourses d'études, etc.) sous la coordination de S. Denise Martin depuis le 16 juillet 1994.
- Les initiatives heureuses de l'équipe régionale actuelle pour souligner à tour de rôle les services des sœurs de la région, faire mémoire du parcours historique de chacune de nos œuvres présentée par une compagne qui y a collaboré et aussi honorer l'une de nous à chaque année pour ce qu'elle représente pour la région
- Le leadership inspirant de l'actuelle animatrice régionale, Sœur Willnette Pierre, femme de discernement et de courage pour répondre aux enjeux et complexités de ce temps historique d'aujourd'hui.

La Région d'Haïti est un vaste petit chantier en construction... par la toute-puissance de Dieu qui a choisi ses 52 disciples missionnaires d'aujourd'hui : 20 sœurs à vœux perpétuels (2 américaines, 5 Canadiennes et 13 Haïtiennes), 16 professes temporaires (12 Haïtiennes et 4 Burkinabès), 2 novices, 10 postulantes, et 6 sœurs en diaspora (Canada, Mali, Burkina Faso), pour porter le projet de Jésus Christ, suivant le charisme et la spiritualité de notre fondateur. Elle est née en plein mystère pascal d'incarcération de quatre de nos compagnes dans un camp de concentration aux Philippines et de retour à la vie... Elle est le fruit d'un appel tenace... d'un vœu... d'une promesse tenue...

À travers les 66 années d'existence de notre Région d'Haïti, la croix y a été plantée par des désastres de toutes sortes qui ont obscurci l'histoire du pays et par notre propre histoire régionale de pertes et de souffrances. Cette croix demeure certainement un symbole d'espérance dans le choix des membres de cette portion Sainte-Croix de demeurer en mission de résurrection et de libération. Il nous faut continuellement réveiller notre audace des chemins peu explorés et, avec le Ressuscité, risquer pauvrement et résolument nos pas vers d'autres coins d'Haïti, en quête de Bonne Nouvelle de libération.

Mèsi Ayiti! Avèk kouraj Lespri a, Sent Kwa vle kontinye avanse avè w sou chimen liberasyon w.⁸

⁸ Merci, Haïti! Avec la force de l'Esprit, Sainte-Croix veut continuer d'avancer avec toi, sur le chemin de ta libération (traduction du créole).